

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU 15 JUILLET 2021

Ce conseil a été organisé le 15 juillet à 9 heures en présentiel à l'ESAA.
3 membres du CA (Ghislaine Persia, Dalia Messara et Niky Abadie) étaient présents par le biais de la plate-forme TEAMS à leurs demandes.

La réunion commence à 9 heures.
13 votants dont 2 pouvoirs au nom de Madame le maire d'Avignon et de Monsieur le préfet du Vaucluse.

Liste des Présents

Damien Malinas, président du CA de l'ESAA.
Anne Gagniard, vice-présidente du CA de l'ESAA, pouvoir donné par Madame le Maire d'Avignon.
Niky Abadie, représentant des étudiants en Création, en tant que suppléant.
Alain Leonesi, représentant des enseignants, en tant que titulaire.
Laetitia Herbette, représentante des personnels administratifs et techniques de l'ESAA, en tant que titulaire.
Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au Maire délégué à la ville éducative, culturelle et solidaire.
Frédérique Corcoral, adjointe au Maire, membre élue au conseil municipal en tant que titulaire.
Ghislaine Persia, conseillère municipale, membre élue en tant que titulaire.
Marc Simelière, conseiller municipal, membre élu au conseil municipal en tant que titulaire.
Réjane Perret, membre désignée par la ville.
Dalia Messara, chargée de mission Enseignement supérieur à la DRAC, pouvoir donné par le directeur de la DRAC.
Raphaëlle Mancini, administrateur de l'ESAA.
Émilie Chabert, coordinatrice administrative de l'ESAA.

Invités

Corinne Ramelly, représentant le Cabinet de la Maire d'Avignon.

Excusés

Cécile Helle, Madame le Maire d'Avignon.
Gaume Bertrand, le Préfet du Vaucluse.
Marianne Robert, cheffe du département Culture de la ville d'Avignon.

Absents

Marc Maire, représentant des enseignants, en tant que titulaire.
Paul Prevostat, représentant des étudiants en Conservation-restauration, en tant que suppléant.

Damien Malinas remercie les membres du CA de leur présence au sein de l'école notamment au sortir de la crise sanitaire et en plein Festival d'Avignon.

Damien Malinas rappelle que l'école est pleinement active en ce mois de juillet notamment au travers d'action d'éducation artistique et culturelle à Champfleury en direction du public jeune.

Les ateliers d'EAC comptent entre 10 à 20 enfants par jour. Ces ateliers ont été construits avec le Festival d'Avignon et font écho à la programmation théâtrale du In dans le cadre de la convention de partenariat renouvelée en 2021.

Damien Malinas invite Raphaëlle Mancini a présenté les activités du mois de juillet de l'ESAA.

Raphaëlle Mancini décrit le projet de partenariat actuellement en cours avec la SCOP l'Eveilleur dans le cadre de la création d'œuvres d'art au sein du Domaine Saint Pierre d'Escarvaillac ([Émouvance plastique - 14 & 15 juillet 2021 au Domaine St-Pierre d'Escarvaillac à Avignon \(Montfavet\) | L'éveilleur SCOP \(leveilleur-scop.fr\)](#))

Niky Abadie explique que la collaboration a commencé depuis le mois de mai avec le temps de la préparation en workshop. Le projet a été complexe à réaliser car en plein jury de diplôme pour certains étudiants mais il est très intéressant car il permet de sortir du cadre institutionnel de l'école.

Anne Gagniard évoque les *Yeux de Pinocchio* et la création réussie d'un badge créé par le public accueilli. Elle s'est rendue sur site pour rencontrer les jeunes accueillis à l'ESAA.

Raphaëlle Mancini remercie par ailleurs le Président de l'ESAA et la DRAC pour le projet *Rouvrir le monde – été 2021/*

2 anciens étudiants ont pu participer à l'appel à candidature et ont été retenus : Angèle Lepolard et Tina Campana qui vont travailler en lien avec le CLSH de la Barthelasse pendant l'été 2021 pour créer des ateliers de création artistique.

Claude Nahoum souhaiterait que les informations sur les projets ou évènements sont transmis avant les CA pour être relayés et être ambassadeur de l'actualité de l'ESAA.

Alain Léonesi prend la parole notamment pour rendre hommage à Christian Boltanski, mort le 14 juillet 2021.

ORDRE DU JOUR

Délibération unique : recrutement du directeur de l'ESAA

Damien Malinas invite Raphaëlle Mancini a rappelé les éléments de procédure. La procédure a été présentée aux membres du CA (deux délibérations en 2021).

Nombre de candidature reçues au total après avis de vacance de poste : 22

Nombre de dossiers déclarés complets : 14

Nombre de candidats retenus pour le premier tour : 9

Nombre de candidats présents au premier tour : 8

Nombre de candidats retenus au deuxième tour : 3

Un PV a été effectué par l'ESAA.

Claude Nahoum rappelle et insiste sur le bon déroulé de la procédure administrative et remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce travail.

Alain Léonesi souligne que l'ESAA présente à nouveau un cadre de travail conforme au droit et plus transparent dans son organisation.

Il remercie le CA pour le recrutement d'un poste d'administrateur qui a permis de mettre en place des procédures de recrutement conformes à la législation.

Dans le cadre de cette procédure, Damien Malinas indique le jury a désigné à l'unanimité Monsieur Morgan Labar comme directeur d'établissement à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 3 ans.

Anne Gagniard rappelle que ce recrutement s'appuie sur une note d'intentions pédagogiques qui est remise lors du CA à l'ensemble des membres du CA.

Damien Malinas demande si les membres du CA ont des questions. Madame Messara invite Monsieur Malinas à présenter le profil de Monsieur Labar.

Morgan Labar est historien d'art. Ancien élève de l'École normale supérieure, diplômé en philosophie et docteur en histoire de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il s'intéresse depuis plusieurs années à la manière dont les catégories esthétiques, les canons et les discours hégémoniques sont construits au sein des mondes de l'art contemporain. L'ouvrage issu de sa thèse, *La Gloire de la bêtise. Régression et superficialité dans les arts depuis la fin des années 1980*, paraîtra en 2022 aux éditions Les presses du réel.

Après avoir été lauréat de la bourse postdoctorale annuelle de la Terra Foundation for American Art à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), Morgan Labar a occupé un poste de chercheur contractuel à l'École normale supérieure, où il enseigne l'histoire de l'art contemporain depuis 2019. Il est membre du laboratoire de recherche-création SACRe (EA 7410, Université PSL) et membre associé de l'unité mixte de recherche THALIM (UMR 7172, ENS - Sorbonne Nouvelle - CNRS).

Entre 2011 et 2017, Morgan Labar a vécu à New York, Berlin, Los Angeles et Nouméa. Ces expériences de vie ont nourri de nouveaux intérêts académiques et l'ont conduit à orienter ses recherches actuelles sur les politiques de l'identité, les indigénités et les arts contemporains autochtones. Il a organisé en mars 2021 les journées d'étude internationales « Arts contemporains et indigénités » à l'ENS et coorganise à l'automne 2021 un colloque international (ENS, École du Louvre, Beaux-Arts de Paris) intitulé "Désœuvrer", consacré aux pratiques artistiques du désœuvrement et aux stratégies anti-productivistes depuis 1945.

Morgan Labar est également critique d'art, membre de l'AICA France.

Ghislaine Persia demande l'âge de Morgan Labar. Damien Malinas lui indique.

Les membres du CA sont invités à se prononcer sur ce recrutement et à voter.

VOTE :

0 contre

0 abstention

13 pour (11 + 2 PV)

Questions diverses :

- Dossier d'accréditation de l'ESAA

Damien Malinas rappelle le contexte de la réalisation de ce dossier. Il a présenté le dossier le 2 juillet avec Anne Gagniard et Cécile Cavagna devant le CNESERAC.

Damien Malinas remercie les représentants de la Ville et de la DRAC pour leur soutien sans faille dans le cadre de ce dossier.

Damien Malinas indique que le dossier a été présenté devant le CNESER le 7 juillet dernier.

Comme suite à ces étapes, le Président de l'ESAA a reçu un courrier officiel du ministère de la Culture indiquant que l'école était accréditée pour 3 ans pour la délivrance des diplômes conférant grade licence et master.

Dalia Messara indique que la période à venir permettra à l'ESAA de confirmer une organisation de travail collégiale et positive.

Elle indique le départ de Christian Martin Lucien de la DGCA. Le nom du remplaçant sera donné prochainement.

Elle précise qu'une lettre de mission sera donné à Morgan Labar par la DGCA qui viendra à l'automne rencontrer la nouvelle direction.

- Aide exceptionnelle pour un étudiant handicapé

Anne Gagniard lit le courriel du Haut-Commissaire au handicap comme suite à la délibération de juin votée à l'ESAA. Les lignes bougent et elle s'en réjouit.

- Travaux d'été :

L'équipe technique (Philippe Montchaud, Pascal Genty, Jean-Louis Praët) a réalisé des travaux d'entretien au premier étage de l'école notamment pour améliorer les conditions de scolarité des étudiants. Une visite sera organisée à la suite du CA pour montrer ces travaux.

- Climat social ESAA :

Madame Herbette souhaite prendre la parole pour remercier les élus du CA. Pour elle, l'été va être serein. Elle se réjouit d'une rentrée heureuse pour permettre de travailler dans de meilleures conditions.

- Départs à la retraite :

Damien Malinas informe les membres du CA de 2 départs à la retraite de 2 enseignants (Véronique Mori et Bernard Daillan). Il demande que les deux salariés soient remerciés de manière officielle pour leur engagement et leur investissement pour l'ESAA.

Ces départs seront remplacés en termes RH. La nouvelle direction aura une latitude pour reconstituer une nouvelle équipe.

Damien Malinas souhaite un bon festival à tous les membres du CA.

Fin de séance à 10h01.